Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — Mercredi 10 novembre, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle maison d'école de Courtepin, sous la présidence de M. le Directeur de l'Instruction publique. Les autorités locales et les enfants étaient présents. Dans une allocution pleine d'à propos, le curé de la paroisse, M. l'abbé Péquignot, a expliqué la signification de la cérémonie à laquelle il allait procéder. Puis il a béni le bâtiment. Ont parlé ensuite M. le conseiller d'Etat Python; M. Perriard, inspecteur scolaire; M. Michaud, receveur et lieutenant de préfet. Les élèves de l'école ménagère ont pris part aussi à cette fête, heureuses des locaux spacieux et bien éclairés qui ont été mis à leur disposition.

Un hommage a été rendu à M. l'architecte Devolz, qui s'est distingué dans l'élaboration des plans définitifs et qui en a surveillé l'exécution avec le plus grand soin. M. Gantner, entrepreneur, à Fribourg, a reçu aussi des éloges bien mérités pour avoir conduit les travaux avec une remarquable célérité.

Les autorités locales méritaient également leur part de félicitations. Après avoir hésité quelque peu à se mettre à l'œuvre, elles ont déployé la plus grande énergie dans la réalisation du projet et ont construit un édifice qui témoigne de l'esprit de sacrifice de la population de Courtepin et de Courtaman. M. Bichsel, vétérinaire, et M. Chenaux ont parlé, au nom des deux conseils communaux, louant le corps enseignant et reconnaissant l'efficacité de l'impulsion vigoureuse donnée à l'instruction populaire par l'autorité supérieure. Il est juste de signaler ici la collaboration précieuse de M. Bichsel, qui s'est intéressé à l'entreprise si importante du cercle scolaire de Courtepin avec un zèle et un dévouement admirables et la ténacité qui distingue nos concitoyens bernois.

— Pendant l'hiver, des conférences françaises ont lieu à la Grenette. Voici celles qui sont annoncées pour cette année :

12 novembre — M. Henry Bordeaux: L'honnête femme dans le roman français contemporain.

19 novembre. — R. P. Mandonnet, professeur à l'Université: Le P. Besson et son œuvre artistique (projections).

26 novembre. — M. Louis Léger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France : Skarga, Le Bossuet polonais.

3 décembre. — M. M. Arthus, professeur à l'Université de Lausanne : Les animaux sans cerveau. 10 décembre. — M. Paul Girardin, professeur à l'Université: Les glaciers de la Savoie (projections).

17 décembre. — M. H. Savoy, professeur au Séminaire : La Haute Engadine (projections).

14 janvier. — M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg : Edouard Rod.

22 janvier. — M. Berget, docteur ès sciences, chargé de conférences à la Sorbonne, professeur à l'Institut océanographique, Paris : L'aviation (projections).

4 février. — M. Albert Leclère, professeur agrégé à l'Université de Berne : Les frontières de la folie.

11 février. — Mgr Kirsch, professeur à l'Université: L'art lombard et son influence en Suisse (projections).

18 février. — M. Hector Lambrechts, à Bruxelles : L'art de vendre et d'acheter (projections).

— La cérémonie de l'ouverture du semestre d'hiver de l'Université a eu lieu le 15 novembre.

A l'Office, célébré dans l'église des Cordeliers, le R. P. de Munnynck a prononcé une très belle allocution sur la recherche du bonheur dans le travail et sur l'optimisme chrétien.

La séance académique, dans la salle de la Grenette, a été très solennelle. Les comités des sociétés universitaires, massés devant la scène, encadraient le drapeau de l'Academia et formaient un groupe pittoresque.

Au premier rang des fauteuils, Mgr Deruaz était assis entre M. Louis Morard, président du Grand Conseil, et M. Python, directeur de l'Instruction publique, qui, avec M. Deschenaux, représentait le Conseil d'Etat.

Le conseil communal de la ville de Fribourg avait envoyé une délégation. De nombreux députés se trouvaient dans l'assistance.

Le recteur sortant de charge, M. le D^r Grimme, a relevé dans son discours, comme l'événement capital de l'année universitaire expirante, l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque cantonale, événement dont il a fait un commentaire chaleureux.

Le nouveau recteur, M. le D^r Brunhes, accueilli par de longs applaudissements, a reçu ensuite des mains de son prédécesseur la chaîne d'or, insigne de sa dignité, et a prononcé le discours inaugural.

Berne. — Le peuple bernois a adopté par 45 236 voix contre 15 440 la loi votée par le Grand Conseil sur l'amélioration des traitements du corps enseignant primaire. Dans quatre ans, la loi produira tous ses effets; alors, elle augmentera d'un million

les traitements actuels, le tout à la charge de l'Etat. Suivant les classes d'âge, c'est une amélioration individuelle de 150 à 400 fr. pour les instituteurs et institutrices, et de 80 fr. pour les maîtresses d'ouvrage.

A VENDRE

Un harmonium, très peu usagé, pouvant convenir surtout à un jeune instituteur. — Prix modéré et facilités de payement. — S'adresser à M. BARBEY, chef de service à l'Instruction publique, à Fribourg.



Carnets d'épargne

au 4 % l'an, jusqu'à 5000 fr.

Fribourg, septembre 1909.

Banque de l'Etat de Fribourg : LA DIRECTION.

